

Commission Médicale d'Établissement (CME)

COMMISSION MEDICALE D'ÉTABLISSEMENT

La composition de la CME a été renouvelée en novembre 2015 pour les collègues :

- > C : praticiens titulaires autres ceux exerçant les responsabilités de pôles ou de services
- > D : représentant des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels
- > E : sages-femmes

Lors de sa séance du 17 novembre 2015, la CME a procédé à l'élection de son président, le **Docteur Yves GARCIA** et de son vice-président, le **Docteur Jean-René MAURAS**.

Ont également été élus en tant que représentants de la CME :

- > au Comité Technique d'Établissement : **Docteur Jean-Marie BONNEC**
- > au Conseil de Surveillance : **Docteur Hugues AUMAÎTRE** et **Docteur Carlos VELA**
- > à la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique : **Docteur Laurent BENAYOUN**.
- > au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : **Docteur Jean-Marie BONNEC**